

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II. Jour de prière nationale: Le 3 janvier. — III Le séjour à Montréal de Son Eminence le cardinal Bégin. — IV Au Collège Canadien de Rome: Le 21 novembre 1914. — V Correspondance romaine. — VI M. le curé Pierre-Augustin Campeau, p. s. s. — VII Ministre Plénipotentiaire de l'Angleterre près le Saint-Siège. — VIII Avis. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 27 décembre

On annonce :

En certains diocèses, le *Veni Creator*, avant la messe du 1er janvier ;

Le premier vendredi du mois.

Note.—Comme la fête de la Circoncision est chômée, on est dispensé, en ce jour, de l'abstinence.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 décembre

Messe de saint Jean, double de 2e cl.; mém. des 2 Oct. (Noël et S. Etienne); préf. de Noël. — II vêpres de Noël, double; depuis le capitule de saint Jean; mém. des saints Innocents et des 2 Oct.

Le vendredi, 1 janvier

Fête de la CIRCONCISION, double de 2e cl. ; aucune mém. ; préf. de Noël. — Aux II vêpres, aucune mém.

Note.—Comme la fête de la Circoncision est chômée, on est dispensé, en ce jour, de l'abstinence.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 janvier

Diocèse de Montréal. — Du 3 janvier, sainte Geneviève; de ce dimanche, Saint Nom-de-Jésus (Maisonnette).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (de Batiscan).

Diocèse de Joliette. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (Berthier).

Le mercredi, 6 janvier

Diocèse de Joliette. — Du 6 janvier, l'Epiphanie.

J. S.

JOUR DE PRIERE NATIONALE LE 3 JANVIER

LE gouvernement du Canada vient de lancer une proclamation, fixant le dimanche, 3 janvier, " comme jour d'humble prière et d'intercession à Dieu Tout-Puisant, pour la cause entreprise par les nations alliées, pour ceux qui exposent leur vie sur les champs de bataille, et pour une paix prochaine, basée, non sur la haine, mais sur la bonne entente, afin que cette paix soit durable ". Le gouvernement impérial de son côté, avait déjà fixé le même jour pour le même objet, après consultation avec les autorités religieuses.

On sait, au reste, que depuis le début de la guerre, des prières publiques et des cérémonies spéciales se font dans nos diocèses et dans nos paroisses. Les fidèles se pressent en foule dans les églises pour y prendre part.

Toutefois, afin de donner à ces prières et à ces appels, invoquant le secours de Dieu, un caractère plus sensiblement national, Mgr l'archevêque a pensé qu'il serait bon de convoquer tous les catholiques de son diocèse à s'unir, en un jour déterminé, dans une supplication solennelle. Et il lui a paru que cette pensée pourrait être réalisée le jour même fixé par les proclamations dont nous avons parlé.

Le dimanche, 3 janvier prochain, sera donc, dans tout le diocèse de Montréal, un jour de prière nationale.

Les fidèles sont invités à faire ce jour-là la sainte communion, ou quelque autre acte de piété personnelle.

Au prône de toutes les messes, on dira cinq *Pater* et cinq *Ave*, avec trois fois l'invocation : *Coeur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.*

Après la grand'messe, on chantera le psaume *Miserere* ; et au salut, l'invocation : *Da pacem Domine.*

Communication officielle.

LE SEJOUR A MONTREAL DE SON EMINENCE LE CARDINAL BEGIN

NOUS aurions voulu, pour compléter ce que nous avons publié la semaine dernière, raconter le détail des réceptions qui ont été faites un peu partout, à Montréal, dans nos diverses institutions, à Son Eminence le cardinal Bégin. Mais il nous faudrait doubler plus d'une livraison et nous n'y suffirions pas. Arrêtons-nous alors à une rapide et sommaire énumération des faits qui se sont succédés, depuis l'arrivée du cardinal, le lundi soir, 7 décembre, jusqu'à son départ, le vendredi après-midi, 11 décembre.

Le mardi, 8, Son Eminence a donc célébré la messe pontificale à la cathédrale. Le soir avait lieu à l'hôtel-de-ville la réception officielle offerte à Son Eminence par la cité de Montréal.

Le 8 également, au dîner que Monseigneur donne tous les ans au personnel universitaire, Sir Horace Archambeault, doyen de la faculté de droit, a dit avec une exquise délicatesse, au vénéré cardinal le mot de bienvenue et Son Eminence a répondu par d'excellents conseils aux maîtres de notre haut enseignement.

Le lendemain, 9 décembre, le cardinal-archevêque disait la sainte messe à la maison-mère des Soeurs de la Congrégation, et, à midi, il était reçu au grand-séminaire, chez les Messieurs de Saint-Sulpice.

Le jeudi, 10 décembre, Son Eminence alla célébrer chez les Pères Jésuites, rue Bleury, et le vendredi, 11 décembre, elle donna aux Chers Frères, dans la chapelle du Mont-Saint-Louis, l'honneur et la joie d'assister à sa messe.

Notons encore qu'au dîner du clergé, le jeudi midi, à l'archevêché, Mgr Emile Roy, vicaire-général, se fit auprès du vénéré prince de l'Eglise le digne interprète du clergé de

Montréal et que Son Eminence nous adressa, en réponse, de touchantes paroles sur le rôle et les devoirs du clergé canadien.

Quant au reste, à ce qui se dit et se fit à Saint-Sulpice, chez les Pères Jésuites, chez les Pères de Sainte-Croix, dans nos maisons de contemplatives, et dans nos grandes institutions d'enseignement ou de charité, force nous est de n'en rien dire par crainte d'être, quasi nécessairement, trop incomplet. Partout Son Eminence fut reçue avec la joie la plus vive. Elle a bien voulu dire que ces réceptions l'avaient touchée profondément et qu'elle garderait un excellent souvenir de toutes ces oeuvres d'éducation, de bienfaisance et de charité, qui sont, à Montréal, si vivantes et si florissantes.

Il est certain que, de notre côté, nous garderons, dans notre ville, un bien réconfortant souvenir du passage au milieu de nous de Son Eminence le cardinal Bégin. Ces jours heureux de la première semaine de décembre 1914 resteront parmi les plus beaux de nos annales diocésaines.

AU COLLEGE CANADIEN DE ROME

LE 21 NOVEMBRE 1914

UNE communication, venue de Rome, nous apprend que le personnel du Collège Canadien, bien que très diminué, cette année, à cause sans doute des tristes ennuis qu'occasionne la guerre qui sévit en Europe, a pourtant pieusement et heureusement célébré la grande fête de la Présentation, qui est, comme l'on sait, dans toutes les maisons sulpiciennes, l'une des fêtes les plus solennelles de l'année.

Notre collège national à Rome ne compte, en effet, depuis

l'automne dernier, que treize étudiants. Aux directeurs de la maison et à leurs élèves, pour la célébration du 21 novembre, s'étaient joints leurs voisins de la Procure de Saint-Sulpice, ainsi que leur supérieur, M. Hertzog.

Son Eminence le cardinal Gasquet avait bien voulu accepter de présider la cérémonie qui a eu lieu le soir, à 6.30 heures. Assistaient également Mgr McIntyre, un évêque anglais, Mgr Many et Mgr Prior, auditeurs de Rote, M. le chanoine Savaria, curé de Lachine, de passage à Rome, Don Longdom et quelques autres.

Tour à tour, ces prélats et ces messieurs vinrent, au pied de l'autel, renouveler leurs promesses cléricales entre les mains de Son Eminence. On chanta l'hymne *Quam pulchre graditur le Te Deum* et le *Tantum ergo*.

Ce fut très simple, sans doute, mais fort édifiant, nous écrivons. En cette année de désastres et de malheurs, la vie de la jeunesse sacerdotale continue ainsi de s'affirmer, au pied du Vatican, dans la piété et l'étude. Et cela rappelle aux anciens de bien doux souvenirs.

Après la cérémonie pieuse, Son Eminence le cardinal Gasquet et les hôtes distingués du Collège Canadien prirent le dîner avec nos jeunes compatriotes et leurs directeurs. Puis, au sortir de la petite station accoutumée à la chapelle, le savant Bénédictin qu'est le cardinal Gasquet adressa la parole en excellent français.

Enfin, Son Eminence et ceux qui l'accompagnaient prirent quelques quarts d'heure de récréation avec ces Messieurs, et M. le recteur Perrin fit reconduire à San Callisto le si distingué prince de l'Eglise.

On gardera au Collège Canadien un bon souvenir de cette fête presque intime, nous assure notre correspondant. Ajoutons que c'est avec une joie réelle que nous enregistrons ici cet *écho* de la vie des Canadiens, à Rome, au cours de cette année,

qui, sans aucun doute, s'appellera dans l'histoire, comme celle de 1870, et avec encore plus de raison, l'année terrible.

Les hommes s'agitent, mais les institutions de l'Eglise demeurent ou ressuscitent et, en définitive, c'est toujours Dieu qui mène le monde.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Novembre 1914.



ENCYCLIQUE, si impatiemment attendue, de Benoit XV, a paru à la date du 1er novembre. Et il y avait une raison à ce choix, car le pape, déplorant les maux que cause la guerre, excitait ainsi, à la date consacrée par l'usage, les fidèles à implorer la miséricorde divine pour ceux qui tombent sous les balles ennemies. Ces pertes sont considérables et hors de proportion avec ce qui s'était produit jusqu'ici. Pour trouver des batailles aussi meurtrières, il faut remonter bien loin dans l'histoire et aller jusqu'à ce que la Bible nous raconte des grandes guerres du peuple de Dieu. Sans m'étendre sur ce sujet, je me contenterai de donner un exemple; mais il est vrai qu'il est le plus probant. Dans le livre des Paral., XIII, 6, nous lisons que le roi de Juda Abia fit la guerre contre Jéroboam, roi d'Israël. Dieu donna la victoire au premier. Son armée pourtant n'était que de 400,000 hommes, inférieure de moitié aux troupes que mettait en avant le roi d'Israël et qui se montaient à 800,000. La bataille, suivant l'usage constant de ces temps reculés, commençait au matin et finissait aux derniers rayons du soleil. Or la Bible nous dit ce que furent les pertes subies par le roi d'Israël, et elle parle de 500,000 soldats. C'est un chiffre que nous n'atteindrons jamais dans nos guerres mo-

dernes. Et cependant elles sont considérables, car en tablant sur ce que disent les journaux, on arrive aux chiffres suivants en comptant sous le même nombre les tués, blessés et disparus — lisons prisonniers : la France, 370,000 individus, l'Autriche plus de 8 à 900,000, et l'Allemagne dépasserait le million.

C'est sur ces maux de la guerre que Benoît XV veut apitoyer les fidèles. Il fait mieux, il indique les quatre sources de ce terrible fléau : le refroidissement de la charité, c'est-à-dire de l'amour de Dieu et du prochain, le mépris de l'autorité, l'antagonisme de classes et la soif effrénée de jouir, à laquelle l'homme subordonne toute son activité, toutes ses pensées, tous ses désirs.

Le pape, après avoir constaté le florissant état dans lequel son prédécesseur laissait l'Eglise de Dieu, condamne de nouveau et explicitement le modernisme. Il montre ainsi que cette condamnation n'était point une idée personnelle de Pie X. qui devait finir avec lui. Quelques-uns l'espéraient, et très opportunément Benoît XV déclare qu'il condamne, comme son prédécesseur, cette erreur si dangereuse pour l'Eglise en général et les âmes en particulier. Nous avons donc, sur ce point important, continuité parfaite de vues entre les deux pontifes qui se succèdent. Le modernisme est ainsi condamné, aussi détestable aujourd'hui qu'il y a six mois.

Mais les Italiens n'ont point été frappés de cette condamnation. Pour eux la religion et la politique sont étroitement unies, et s'ils conservent toute leur éloquence pour flétrir les papes d'Avignon qui, au XIVE siècle, n'étaient, comme ils disent, que les chapelains du roi de France, ils ne trouveraient aucune difficulté à ce qu'aujourd'hui le pape devint le chapelain du roi d'Italie. Volontiers, ils considèrent la papauté comme *instrumentum regni*, et quand celle-ci, planant au-dessus des partis, survolant tous les peuples et tous les empires, se déclare l'unique soutien de la justice et du droit, ils

deviennent mécontents, parce qu'ils sentent que, par cette mission sublime, la papauté leur échappe. Aussi n'ayant pas renoncé à leurs habitudes, ils n'ont vu dans cette encyclique que la dernière partie qui avait trait aux revendications du Saint-Siège. Pour eux tout est là et, si on les pressait un peu, ils n'hésiteraient point à dire que le pape n'a écrit son encyclique que pour les lignes qui la terminent.

Il est bon de citer ces dernières lignes, car elles nous serviront à connaître jusqu'à quel point sont fondées les craintes des Italiens. " L'Eglise, il est vrai, depuis longtemps déjà, ne jouit point de la paix et de la liberté dont elle a besoin ; à savoir depuis que son chef, le pontife romain, est privé du soutien, dont, par la volonté de la providence divine, il avait été investi au cours des siècles pour sauvegarder cette même liberté. C'est que, en effet, ce soutien disparu, il en résulte, ce qui devait arriver, une grande confusion chez les catholiques : tous ceux qui se disent les fils du pontife romain, tous, qu'ils soient auprès ou au loin, réclament à très juste titre, et sans la moindre hésitation, que leur père commun soit vraiment, et d'une façon absolument effective, indépendant de tout pouvoir humain, dans l'exercice de sa charge apostolique. Au vœu ardent que la paix soit rétablie, le plus tôt possible, entre les nations, nous joignons le vœu, pour le chef de l'Eglise, que cesse cette situation anormale, qui nuit grandement, à bien des points de vue, à la paix même des peuples. " Le pape termine en renouvelant les protestations de ses prédécesseurs et les appuie sur les mêmes motifs.

Voilà le texte qui a tant effarouché les Italiens. Et comme ils sont loin d'avoir la conscience tranquille, puisqu'ils ont pris les biens et la liberté de l'Eglise et n'ont nullement l'intention de rendre les uns et l'autre, on conçoit que cette protestation leur soit amère. Et cependant le pape y était obligé de par le devoir de sa charge apostolique, et il en avait fait,

dans le premier consistoire, tenu le 8 septembre, le serment solennel devant tous les cardinaux. De plus les motifs qui lui font émettre cette protestation sont les plus justes. Il réclame pour le droit et la justice. Il réclame de plus parce que cette indépendance lui est nécessaire pour le plein exercice de sa charge spirituelle. Et ces deux motifs d'ordre différent donnent à ses réclamations une force et une vigueur contre laquelle la violence, même prolongée, ne saurait prévaloir.

A vrai dire, les Italiens devaient bien savoir que le pape protesterait ! Et on s'explique difficilement que l'événement prévu étant arrivé, ils en soient si profondément troublés. Il faut noter que les peuples, et même je dirais surtout les Italiens, ont besoin que leur chef suprême soit indépendant pour ne pas devenir le vassal du pouvoir civil. De plus le pape réclame son indépendance sans dire comment elle devrait être réalisée, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les solutions. Il suffira pour les catholiques et pour le pape que cette indépendance soit effective et réelle, c'est-à-dire que le Saint-Siège ne soit plus livré à la merci d'un état quelconque qui peut défaire demain ce qu'il a fait hier.

* * *

Au début même de son pontificat, le pape vient de remporter deux succès très marqués. Les journaux se sont bien gardés de souffler mot du premier. Ils essaient de survoler le second.

On sait que le pape Benoît XV avait adressé au cardinal de Hartmann, archevêque de Cologne, une lettre lui demandant de veiller à ce que les prêtres prisonniers français internés en Prusse soient convenablement traités. Il étendait cette prière aux autres prisonniers, surtout aux blessés et aux malades. Il désirait aussi que dans tous les états les prisonniers fussent traités avec humanité. Le cardinal de Hartmann transmet à

l'empereur Guillaume le voeu du pontife, et pour une fois le kaiser a fait un beau geste. Accueillant la demande pontificale, il a décrété que dorénavant tous les prêtres français prisonniers en Prusse recevraient pendant leur captivité le traitement des officiers pareillement internés. Le pape remerciait le cardinal de Hartmann, à la date du 18 octobre 1914, de cette généreuse pensée de l'empereur allemand et le chargeait de lui en exprimer ses remerciements. Les journaux de la Triple Entente n'ont point parlé ni de la demande, ni de la réponse, et cela se conçoit, bien que la guerre ne doive pas empêcher de rendre hommage à un adversaire. Mais en ce moment les passions sont tellement excitées et Belges ou Français ont tellement à se plaindre de la façon dont les Allemands conduisent cette guerre qu'il faut bien passer l'éponge en plaidant les circonstances atténuantes. Toutefois cet acte du kaiser, a une haute signification. Il montre que le pape est pour lui quelqu'un, qu'il est une force, et qu'il voudrait, au moment donné, drainer cette force à son profit. Aussi il accueille la demande pontificale et lui donne une expression pratique très louangeuse pour le prêtre. La France en a fait de simples pioupious, le kaiser, lui, les traite en officiers !

Mais si la France ne semble point avoir compris la portée de cet acte et les conséquences qu'il peut avoir à un moment donné, l'Angleterre moins sectaire et par conséquent plus accorte a tenu à prendre sa revanche sur le même terrain. Depuis Henri VIII il n'y avait pas eu à Rome d'ambassadeur de la Grande-Bretagne. On avait sondé plusieurs fois le gouvernement britannique qui répondit toujours par un refus basé sur la foi protestante du royaume-uni. Au commencement du pontificat de Léon XIII quand s'agita la question de l'Irlande et de son *Home Rule*, Gladstone, qui avait besoin du pape, envoya à Rome un Anglais pour suivre les

négociations. Mais ce personnage était envoyé à titre officiel et la diplomatie, les Chambres, n'en savaient rien. Ainsi est-il vrai de dire que depuis plus de trois siècles il n'y a pas eu un ambassadeur anglais auprès du pape. Les choses viennent de changer. L'Angleterre a proposé d'envoyer auprès de Sa Sainteté un ministre plénipotentiaire, par conséquent attaché officiellement au Vatican. La demande a été présentée par le duc de Norfolk et elle fut, on le conçoit sans peine, favorablement accueillie par le pape. En même temps le duc présentait le nom du futur ambassadeur, lord Howard, descendant catholique d'une des plus anciennes familles d'Angleterre. Il est à remarquer qu'on ne donne à cette mission qu'une durée temporaire, c'est-à-dire pour le temps de la guerre. Mais il n'y a pas de crainte à avoir sur ce point, et on peut être sûr que Benoit XV aurait difficilement accepté l'établissement de cette mission officielle si elle devait être provisoire.

Il y avait pour l'Angleterre un puissant intérêt actuel à l'établir, et elle a saisi l'occasion de témoigner à ses sujets catholiques en quelle estime elle les tenait. Il y a à Rome un ambassadeur d'Allemagne, un autre d'Autriche, un troisième de Bavière, et ces trois personnages sont fort occupés à essayer de retourner l'opinion ecclésiastique et à la rendre favorable à l'Allemagne. Qu'ils aient obtenu un certain succès, cela est indéniable pour qui connaît la presse catholique italienne. A l'exception de l'*Osservatore romano*, qui reste au-dessus des parties belligérantes, la presse catholique est plus ou moins hostile à la France. Elle solidarise ce pays avec le gouvernement qui le représente. Celui-ci, loin de plaire aux catholiques, les persécute d'une façon d'autant plus dure qu'il imite ce que faisait Julien l'Apostat. Cet empereur est au fond son maître, car ce gouvernement est composé, je ne dirai pas de catholiques, mais au moins de baptisés. Les journaux italiens souhai-

tent, d'une façon plus ou moins voilée, la défaite de la France dans l'espoir probable qu'une défaite sanglante le fera revenir à Dieu. Or d'après le grand précepte italien, et surtout romain, il faut savoir faire le milieu, l'*ambiente*, et c'est à quoi s'évertuent les trois ambassadeurs qui n'ont contre eux que le chargé d'affaires de Russie pays. qui jusqu'ici n'a pas donné grandes consolations au gouvernement pontifical. La France, hantée par son sectarisme, n'a pas voulu connaître ses véritables intérêts, et voici que l'Angleterre prend sa place. Cet ambassadeur, parlant au nom d'une grande puissance, plus respectueuse des catholiques et de leur liberté que la France, pourra plus facilement retourner l'opinion dans les milieux ecclésiastiques et contrebalancer les efforts que font les ambassadeurs de l'Allemagne et de l'Autriche.

La manoeuvre de l'Angleterre, venant après le beau geste de l'empereur d'Allemagne, est non seulement habile, elle est une reconnaissance de la haute influence de la papauté. L'Angleterre sait que, comme les autres pays, elle aura besoin, à la conclusion de la paix, du Souverain-Pontife. Elle prend les devants, se maintient en contact étroit avec lui, pénètre les milieux romains dont elle cherchera à changer, s'il est nécessaire, l'orientation. Tout cela doit profondément réjouir les catholiques en général, et les Canadiens en particulier. Ils vont maintenant être représentés auprès du Souverain-Pontife et l'action de ce dernier pourra être pour eux plus continue et plus efficace.

Telle est la morale qu'il faut tirer de cet événement extraordinaire et qu'il était impossible de prévoir il y a six mois.

DON ALESSANDRO.

M. LE CURE PIERRE-AUGUSTIN CAMPEAU, P. S. S.

LE vendredi, 27 novembre, décédait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, M. l'abbé Pierre-Augustin Campeau. Depuis près de trente ans, M. Campeau, il est vrai, exerçait le ministère de curé dans les montagnes du Vermont. Mais il n'était allé consacrer son zèle à nos frères des Etats-Unis qu'avec la permission de ses supérieurs de Saint-Sulpice, et il était resté fils de M. Olier. D'ailleurs, il avait donné quinze ans de sa jeunesse sacerdotale aux oeuvres sulpiciennes, dans ce Collège de Montréal, où il fut professeur et économiste de 1870 à 1885. Aussi, est-ce au milieu de ses confrères de Montréal qu'il a voulu se préparer à la mort.

Sous des dehors un peu sévères, M. Campeau cachait une âme sympathique et un coeur aimant. Il se donna toujours avec une tenace énergie aux oeuvres dont il eut à s'occuper. Dans sa cure de Vergennes, il accomplit pendant plus de vingt ans une solide et constante besogne de pasteur dévoué et d'administrateur habile. Jadis, au collège, ceux qui l'ont connu économiste se rappellent qu'il ne transigeait pas avec le devoir. Le regretté M. Deguire était alors directeur. C'était un homme de fermeté et d'autorité. Or, tous les deux, le directeur et l'économiste, jouissaient d'un prestige redouté. Aller chez l'un ou chez l'autre, quand on était en faute, n'avait rien de rassurant, et le coupable avait plutôt l'embarras du choix. Pourtant, au fond, ces deux prêtres de Dieu ne nous voulaient que du bien et ils étaient admirablement dévoués. N'empêche qu'on se sentait plus à l'aise quand on allait chez M. Bédard, ou encore chez M. Chevrier. Hélas! les voilà tous disparus !

• • •

Pierre-Augustin Campeau était né à Sainte-Scholastique le 15 avril 1841. Il suivit son cours au Collège de Montréal et alla faire ses classes de théologie à Paris; où il fit également sa " solitude " à Issy. C'est à Paris, le 11 juin 1870, qu'il fut ordonné prêtre. Revenu à Montréal, pendant ce même été de 1870, il fut nommé, à " la distribution des talents ", au Collège de Montréal. Il y enseigna la " méthode " pendant deux ans. Il devint ensuite économiste et le fut jusqu'en 1885. Désireux, pour des raisons particulières, de se livrer au ministère des âmes, il partit en 1885, de l'agrément de ses supérieurs, ainsi que nous l'avons dit, pour le Vermont. Curé de Vergennes, il se dévoua à ses paroissiens, organisa des missions à Shelburne et à Charlotte, qui se sont vite transformées en paroisses florissantes. En ces dernières années, depuis 1906, il avait accepté de diriger la seule cure de Shelburne. Vétéran des nobles labeurs de l'apostolat, il se reposait ainsi, en sa vieillesse, sur une partie du champ qu'il avait fait fructifier. Au mois de mai dernier, se sentant affaibli et menacé, il demanda à Saint-Sulpice, et obtint naturellement de ses supérieurs, de rentrer à Montréal. Mais, trop atteint déjà, c'est à l'Hôtel-Dieu, où se trouve maintenant " l'infirmerie " de " Nos Messieurs ", qu'il dut se retirer. Pendant des semaines, M. Campeau, au milieu de ses souffrances, a édifié tous ceux qui l'approchaient. Il est mort le vendredi, 27 novembre.

• • •

Les funérailles du regretté M. Campeau ont eu lieu en l'église Notre-Dame, le 1er décembre. Mgr l'archevêque assistait au chœur et a donné l'absoute. M. l'abbé Bernard, p.s.s., a chanté le service, assisté de MM. les curés Langlois, de Télecumseh, et Campeau, de Windsor. MM. les curés Héту, de Sainte-Scholastique, et Sullivan, de Burlington, assistaient Monseigneur au trône. Un grand nombre de prêtres, dont une vingtaine venus du Vermont, avaient tenu à rendre les derniers honneurs au confrère défunt. Les élèves du Grand Séminaire, ceux de Philosophie, du Collège de Montréal et de l'Ecole Saint-Jean étaient également présents, et c'est la *Schola* du Grand Séminaire qui a exécuté en chant de Solesmes la messe des morts.

Et maintenant, dans la crypte, sous la chapelle du séminaire de la montagne, M. Campeau dort son dernier sommeil près des Delavigne, des Déguire, des Chevrier et des Bédard. Des maîtres que nous avons connus au Collège de Montréal vers 1880, il n'en reste presque plus. Vingt-cinq ans, trente ans, c'est bien vite passé. Tacite avait raison, un quart de siècle, rien qu'un quart, c'est beaucoup dans la vie des mortels. A tous ces pieux et vénérés disparus que Dieu donne le repos éternel. — *R. I. P.*

**MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE
DE L'ANGLETERRE PRES LE SAINT-SIEGE**

Voici, d'après une dépêche romaine, quelques précisions sur la nouvelle annoncée de l'envoi par l'Angleterre d'un ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Le gouvernement anglais a fait demander au Souverain-Pontife, par l'intermédiaire du duc de Norfolk, s'il accepterait que fût accrédité près de lui, pour la durée de la guerre, un ministre plénipotentiaire, le représentant de l'Angleterre auprès du Saint-Siège devant être en ce cas sir Henry Howard, ancien ministre d'Angleterre à La Haye.

Cette proposition du gouvernement anglais a pleinement agréé au pape. L'Angleterre sera ainsi représentée auprès du Saint-Siège. Il est inutile de souligner la haute sagesse politique de cette initiative de l'Angleterre.

Sir Henry Howard est catholique.

AVIS

Une paroisse pauvre désire acheter une cloche de deux à trois cents livres. Prière d'adresser toute correspondance à ce sujet à la *Semaine religieuse*, casier postal 2694. Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	29 décembre.	— Juvénat de Terrebonne.
Jeu <i>di</i> ,	31	— Noviciat des Pères Jésuites.
Sa <i>medi</i> ,	2 janvier.	— Saint-Pierre.